



SPIP 91 : Milieu Fermé

Nous notons des premières avancées dans les discussions avec la DAP s'agissant de l'arrêt de la pré-affectation et des revendications légitimes portées sur le régime des ASS.

Cependant, « qui est séduit n'est pas conquis », nous ne nous contenterons pas de vagues promesses ! Nous restons vigilants et suffisamment inquiets quant à la poursuite des négociations sur l'ensemble de nos revendications, à savoir :

- **L'accès à la catégorie A surindiciarisée pour les CPIP**
- **Un régime indemnitaire favorable : 1 point de PSS et une revalorisation de l'IFPIP.**
- **Des engagements fermes, chiffrés et rapides sur les recrutements à venir dans les**

SPIP

- **L'impact à minima de la RIFSEEP.**

Ce jour, les personnels présents en AG, à savoir 21 personnes : syndiquées et non syndiquées, titulaires et non titulaires, ont voté à l'unanimité la reconduite des modalités suivantes, et ce jusqu'au 11 juillet, date de la prochaine AG :

- **Affichage du mouvement aux fenêtres du SPIP. Poursuite de la communication sur le mouvement (bandeaux, mails, dialogue avec les partenaires et acteurs locaux...).**
- **Boycott des dispositifs R2S (aucun signalement), des actions collectives, de l'ensemble des CPU (hors celle dédiée aux surveillances spécifiques).**
- **Participation à la journée nationale des « SPIP morts », le 7 juillet : pas de réponse directe au téléphone : « SPIP 91 sur répondeurs ». Les agents du SPIP ne répondront qu'aux urgences (Quartier arrivant, écoute du répondeur et appréciation de l'urgence laissée aux agents). Ils déploieront librement leurs actions en lien avec les revendications nationales sur cette journée dédiée.**

Enfin, nous interpellons notre hiérarchie sur le malaise et l'incompréhension générés par le dernier courriel du 22 juin 2016 à l'attention des agents du SPIP :

La Direction souhaite-t-elle jouer le pari des distensions ?

La Direction souhaite-t-elle porter le discrédit sur la conscience professionnelle de leurs agents, derrière laquelle elle ne s'est que trop bien réfugiée depuis des années ?

La Direction refuse de porter les responsabilités qui sont les siennes et qui leur ont été renvoyées depuis bien longtemps ?

La Direction souhaite-t-elle continuer à culpabiliser leurs agents ?

La Direction souhaite-t-elle faire porter l'ensemble des dysfonctionnements du service dont ils ont la charge, tout comme nous, au seul « Mouvement » ?!

En effet, il ne leur appartient pas de faire croire à quiconque, et en fonction de leurs intérêts ou de leurs désillusions, pour couvrir leurs erreurs d'appréciation, que ces dysfonctionnements viennent de naître et sont directement imputables à la mobilisation des personnels de Fleury-Mérogis.